

ANNEXE 13 : utilisation des instruments de garanties par la Banque Mondiale

1. Description des instruments :

La Banque distingue 2 types de garanties :

- "Partial Risk Guarantees (PRG)" : couvre le risque de défaut du gouvernement résultant d'obligations contractuelles non respectées vis-à-vis d'investissements privés (ex.: expropriation, nationalisation, changement de la législation, défaut du financement public, convertibilité de la monnaie locale)
- "Partial Credit Guarantees (PCG)" : couvre tous les risques de défaut pour une partie du financement du projet

Quatre programmes de garanties sont actuellement utilisés par la Banque :

- Garanties BIRD : il s'agit d'un programme (pour les pays BIRD) dont les conditions d'éligibilité sont identiques à celles appliquées pour les prêts BIRD
- Garanties BIRD pour les pays "AID-only" (projets "enclave"): créé en 1997, cet instrument (de type PRG) soutient des projets de développement à l'export du secteur privé dans les pays AID
- Garanties AID : créé en 1997 sous la forme d'un programme expérimental doté de 300 M USD, cet instrument (de type PRG) accompagne des investissements privés dans les pays AID
- "Policy-based guarantees (PBGs)" : cet instrument a été créé en 1999 et doté d'une capacité d'intervention de 2 Mds USD; il accompagne les programmes de financement des Etats sur les marchés financiers.

1. Bilan :

(depuis 1994)	PRG	PCG	PBG
garanties BIRD	5 projets	7 projets	-
projets BIRD "enclave"	Nam Theun II (en préparation)	-	-
garanties AID	Azito (Côte d'Ivoire)	-	-
PBG	-	-	Argentine

14 garanties ont été accordées par la Banque à ce jour pour 13 projets, représentant un total de 3.12 Mds USD. La répartition entre les différents instruments est la suivante : 6 PRGs, 7 PCGs et 1 PBG. Une seule garantie a été accordée à un pays AID-only (Côte d'Ivoire). L'exposition à fin 2000 est de 1.66 Mds USD, soit 1.4% du portefeuille de la Banque.

10 projets sur 13 ont connu une évaluation satisfaisante de l'OED. Les projets "non-satisfaisants" sont situés au Pakistan; au Liban et aux Philippines. Les 2 garanties accordées au Pakistan (240 et 75 M USD) ont présenté le risque le plus significatif d'être appelées, en raison d'une détérioration de la compétitivité des projets.

L'effet de levier des garanties a été estimé par la Banque tant sur la maturité que sur la tarification du crédit obtenu : ex. Côte d'Ivoire (maturité étendue de 1 à 12 ans), Thaï lande ("*spread*" réduit de 8.5% à 2.9%).

10 projets concernent le secteur de l'énergie, 2 celui des télécommunications et un la couverture d'une émission obligataire de 1.5 Mds USD en Argentine (PBG).